BENOIT DE LA PAILHONNE

A SABIN TOURNAL & CONSORS

Salut, & respect pour la vérité.

JE vois par les erreurs de fait dans lesquels vous tombez, MONSIEUR ou MESSIEURS, que vous avez grand besoin d'un meilleur indicateur que celui dont vous recevez les avis ; & vous m'avouerez que vous ne pouviez mieux tomber que chez celui que vous appelez le chef de la fédération de Sainte-Cécile, quoiqu'il n'en soit qu'un des plus zélés promoteurs, & coopérateurs.

1°. Je ne suis pas beau-frère de M. Dianous, pas même son cousin ; mais son meilleur ami.

2°. M. de Dianous n'est pas Général de l'armée Comtadine. C'est M. de Grely de Valréas, bon patriote & excellent officier. Il a cette *cruda viridisque senectus* de Virgile, & sa mâchoire fracassée atteste sa valeur. Cessez donc de mêler le premier dans une querelle où il n'est pour rien.

Quant à mon attachement pour le Gouvernement italien, écoutez bien ma profession de foi, M. Tournal.

Je passe à un étranger de préférer toute autre domination à celle-là, parce qu'un étranger doit peu se soucier de la prospérité d'une maison où il n'est qu'en passant. Mais je soutiens qu'il n'y a qu'un insensé, un monstre d'ingratitude, un coquin qui, né dans le Comtat, puisse abjurer une domination qui, à quelques écarts près très-faciles à corriger, a toujours respecté la liberté des individus au milieu d'un royaume, où l'on en faisoit si peu de cas, qui n'a jamais demandé un sou à son peuple, pendant que les voisins de ce peuple étoient écrasés d'impôts. Ouï, M. Tournal, s'il ne falloit que mon sang pour cimenter dans mon pays la domination papale, tout mon regret seroit de n'en avoir pas assez à verser. Et tels sont les sentimens de la fédération que je dirige, selon vous.

Vous trouvez cela beau ; eh bien, non pas moi. Vous allez voir de quel œil je vois ce dévouement.

Le Cardinal Ministre m'honora d'une lettre très-obligeante sur les petits écrits que j'avois répandus, touchant notre plus qu'étonnante révolution. Voici ma réponse.

» Flatté des éloges de V. E. j'ai l'honneur de vous en faire tous mes » remercîmens. Sentant vivement le bonheur dont je jouis sous l'heureuse » domination du S. Siége, attaché à mon Souverain par des graces per» sonnelles, tout mon mérite consiste à n'avoir été ni imbécile, ni in» grat. Ce sont-là, MONSEIGNEUR, les droits que j'ai à l'estime & à » la bienveillance de V. E. Bon calculateur, sujet fidelle, voilà toute » ma gloire ; & je n'aspire pas à plus de reconnoissance que n'en vaut » un mérite aussi mince. «

Comme dans ce pays-là on se pique de connoître les hommes, on vit d'après cette réponse, que j'étois un homme qui agissois d'après des principes à soi, & on me laissa tranquille.

A préſent que vous êtes à Avignon, informez-vous ſi jamais on m'a vu fréquenter le palais ; promettez de ma part une récompenſe de cent louis, de mille, ſi vous voulez, à celui qui pourra donner ſeulement des indices que j'aie directement ni indirectement la moindre rélation avec la Cour de Rome. Elle peut compter ſur moi, cette Cour, ſans employer les careſſes ; & pour mon compte je renonce à ſes faveurs & à ſes graces.

Vous n'êtes pas plus heureux, MONSIEUR, dans le récit de mes voyages, que vous multipliez à plaiſir. Je n'ai été qu'une ſeule fois à Carpentras pour y voir & y embraſſer ces braves Députés d'Aix qui venoient ramener la paix parmi nous ; qu'ils ſont revenus ſur votre compte ! Je dînai avec eux le 23. Je les entendis le ſoir parler au peuple aſſemblé : j'en fus fort content, mais je ne les revis plus. Le 24 je dînai chez une marchande de caffé qui, ne me connoiſſant que de réputation, m'embraſſa en pleine rue, & m'invita à dîner. J'eus enſuite l'honneur de faire une viſite à la Municipalité aſſemblée, & il y avoit beaucoup de monde ; en ſorte qu'il ne ſe dit pas un mot de la fédération. Je partis le 24 à trois heures & demie, à pied, ſelon mon uſage, pour me rendre chez moi, quoique j'euſſe quatre bonnes lieues à faire. Je marche toujours ſans armes, ſeul, avec un ſimple bâton, qui eſt ordinairement une branche gourmande priſe ſur mes arbres. Ces détails ne peuvent vous paroître trop minutieux, parce qu'on aime à être inſtruit des plus petites anecdotes concernant les hommes célébres. Or un chef de parti, à la gloire duquel vous élevez chaque jour de la ſemaine un monument dans vos feuilles, ne peut qu'intéreſſer un jour la poſtérité. Qui l'auroit dit ? La connexion que vous trouvez tantôt entre la défunte aſſemblée repréſentative, tantôt entre le camp de Jalez, & la fédération de Sainte-Cécile n'a pas de meilleurs fondemens. J'ai été le plus terrible antagoniſte de l'une, & le livre des délibérations de notre Commune, dont je ſuis le Procureur, ſera un jour une pièce aſſez curieuſe à lire par les réquiſitoires qu'il contient. Quant à l'autre, ignorez-vous que toute la fédération courut porter ſes ſecours à Saint-Eſprit, ou offrit d'y aller ? Voilà, il faut l'avouer, de plaiſans alliés de Jalez.

Y auroit-il ici un peu d'humeur de votre part de ce que vos ſecours furent refuſés ? Que voulez-vous, mon cher Sabin, les honnêtes gens n'aiment pas à toucher dans des mains ſouillées de vols & de ſacriléges, & encore dégouttantes de ſang. C'eſt cette répugnance qui a formé ces liens de Sainte-Cécile qui vous mettent de ſi mauvaiſe humeur ; & quand la paſſion nous fait mentir auſſi impudemment que vous le faites, on renonce à jamais à être cru ſur rien.

Je ſerois pourtant fâché que vous cruſſiez que vos gentilleſſes ſur mon compte m'affectent aſſez pour vous avoir attiré cette réponſe. Non, en vérité. Si vous y mettiez plus de ſel & d'eſprit j'en rirois tout le premier. Chargé d'une affaire de confiance, il me la faut entière, ſans nuages, ſans réſerve ; & j'ai ſaiſi cette occaſion pour prouver que je la mérite. Au reſte, vous n'êtes pas le ſeul qui tâchiez de l'ébranler : j'ai ici quelques petits ennemis, paſſablement acharnés, paſſablement injuſtes, qui ſeroient bien vos dignes coopérateurs, pour cela ſeulement, au moins ; car je ne leur fais pas l'injuſtice de croire qu'ils vous reſſemblent d'ailleurs.

Oh, que je ſerois heureux ſi, entre tous, vous pouviez réuſſir ! je rentrerois alors dans ma chère nullité, & j'aurois pourtant fait tout ce qui auroit été en moi pour le bien de mon pays ! j'ai déjà été une fois aſſez heureux que d'échapper à la députation à l'Aſſemblée Repréſentative. *O felix ægritudo* !

Voulez-vous encore, puiſque nous ſommes en train de parler de moi, que je vous faſſe part d'une petite anecdote qui vous prouvera votre injuſtice à vouloir me faire paſſer pour ce que je ne ſuis pas.

Eh bien, j'avois ſi bien prévu, ainſi que tant d'autres, une révolution en France, que j'avois dirigé mes études depuis long-temps vers cet objet. J'avois cru bonnement que nous aurions profité, ſans commotion & ſans bruit, des avantages de cette révolution. En conſéquence j'avois fait un mémoire très-détaillé ſur les arbres du ſyſtême féodal. Je le perdis en faiſant rebâtir une maiſon. Il me fallut donc raſſembler, au moment de la révolution, les matériaux qui m'en étoient reſtés dans la tête, & j'en compoſai un nouveau mémoire, qui n'étoit que le ſquelette du premier. Je l'adreſſai à un membre diſtingué de l'Aſſemblée Nationale. Voici ſa réponſe :

» Agréez que je vous remercie au nom de la choſe publique du mé» moire intitulé : *Seul & unique moyen de faire le bonheur des gens de la* » *campagne* que vous adreſſez aux Etats-généraux. On ne ſauroit dire » plus de vérité avec plus d'énergie. Vous avez déjà prophétiſé juſte en » annonçant à la fin de ce mémoire que *les ennemis les plus ardens du tiers* » *(*) ſeroient ceux qui en ſeroient le plus fraichement ſortis* ; du moins plu» ſieurs de cette eſpèce ſe ſont-ils grandement ſignalés dans la querelle. » Mais enfin, la concorde paroît ſincère, & le retour abſolu du gou» vernement ſur ſes pas, donne l'eſpérance de travailler ſans obſtacle à » la félicité publique. Puiſſent vos vœux généreux pour la liberté & le » ſoulagement populaire être couronnés du ſuccès ! Votre mémoire con» tient des inſtructions & des conſidérations précieuſes que je vous de» mande la permiſſion de m'approprier, pour m'en ſervir dans l'occaſion.
» Verſailles, 19 juillet 1789.

Je ſuis prêt à dépoſer l'original où l'on voudra.

Eh bien, M. Sabin, y a-t-il là de l'ariſtocratie, de l'ancien régime, de la gentilhommerie ? Je ne diſois pas dans ce mémoire de chaſſer les Seigneurs, de les aſſaſſiner, de les piller, de les dépouiller ; je diſois de les bien payer, & j'en indiquois les moyens.

Je dirai à mes Concitoyens, lorſqu'il en ſera temps ; reſpectez les propriétés des Seigneurs à l'égal des vôtres. Ne limez pas les chaînes féodales, ne les rompez pas avec violence ; mais que l'or, ou des conceſſions équivalentes ſoient l'eau régale qui les diſſolvent. Oſeriez-vous détruire, ſans indemnité, des propriétés qui remontent à quatre mille ans de poſſeſſion ? (†) Ces ſortes de biens, ſi précieux autrefois, ne ſont-ils pas entrés dans les ſucceſſions, ventes, partages de famille, &c. ?

La directe, leur ajouterai-je, eſt irrachetable. Vous avez une raiſon

---

(*) Il y avoit un tiers alors.

(†) Céſar qui écrivoit, il y a près de deux mille ans, dit que de temps immémorial, l'eſclavage de la Glèbe étoit en uſage dans les Gaules.

de plus pour la laiſſer ſubſiſter, c'eſt qu'elle fait la preſque totalité du tréſor du Souverain. Si vous l'aboliſſez, il vous faudra impoſer pour les frais du Gouvernement ; & ſi jamais vous ouvrez dans votre pays un lit au torrent de l'impôt, bientôt ce torrent franchira ſes bords, & inondera vos campagnes & vos maiſons.

Déjà voilà un déficit de deux cent trente mille francs dans vos finances que vous receviez de la France. Ajoutez à cela les ſommes énormes que vous coûtent vos folies ; & calculez enſuite ſi vous pouvez ſagement faire tant de retranchemens aux revenus publics.

Obtenez un adouciſſement au taux des lods & ventes. La perte ſeroit imperceptible pour le tréſor du Souverain, & pour les Seigneurs directs, parce que les ventes ſeroient plus fréquentes & plus avantageuſes. Aboliſſez ce droit de prélation, ou de retenue ; droit injuſte, attentatoire à la propriété, puiſqu'il atteſte qu'on ne poſsède pas *pro animo ſui*, mais *pro animo alieni*, & jouiſſez enſuite en paix de tous ces bienfaits. Ah ! ſi j'euſſe été cru ; mais Dieu ſait le cas qu'on a fait de tout ce que j'ai dit & écrit.

Je finis, MONSIEUR, en vous aſſurant que vous n'êtes pas l'objet de cette réponſe, mais ſimplement l'occaſion. Je ne ſuis jamais deſcendu dans les lieux bas, humides, ſales & mal-propres pour interrompre le coaſſement des crapauds qui les habitent & les ſouillent.

Je ſuis bien-aiſe encore de vous apprendre que je ſuis pour le moins auſſi bon gentilhomme, que vous tous, bons écrivains ; & ſi je vous paſſe l'orgueil de l'eſprit, qui, après le cœur, eſt ſans doute le premier des avantages humains, j'eſpère que vous me paſſerez celui de la naiſſance, ſi je l'ai, & qui a toujours été, & eſt bien aujourd'hui plus que jamais, le dernier.

Au reſte, j'ai écrit à un de vos concitoyens qui, d'office, m'avoit envoyé deux de vos feuilles, de vouloir bien me diſcontinuer de pareils cadaux.

Je vous promets bien de ne plus lire de ces ordures-là. Adieu donc, MESSIEURS, & pour toujours.

Je dois tous mes ſoins & tout mon temps au ſuccès de la fédération, & je vais les y employer.

Serignan, *7 avril* 1791.